



SAINTE-JULIE

Plan d'action 2020 à l'égard des personnes handicapées

Adopté le 8 décembre 2020



Table des matières

5	Mot du conseil municipal	14	Faits saillants
6	Portrait de la Ville de Sainte-Julie et de ses secteurs d'activités	15	Engagements de la Ville de Sainte-Julie envers les personnes handicapées
7	Organigramme de la Ville de Sainte-Julie	16	Bilan du plan d'action 2019
8	Description du milieu de vie	22	Réalisations antérieures
11	Activités de loisirs accessibles aux personnes handicapées	32	Plan d'action 2020
12	Ressources dédiées aux personnes handicapées	38	Mécanismes de suivi



Mot du conseil municipal

La Ville de Sainte-Julie est fière de vous présenter l'édition 2020 de son Plan d'action à l'égard des personnes handicapées. Depuis 2007, ce plan vise à identifier les obstacles nuisant à l'intégration des personnes handicapées ainsi qu'à formuler, évaluer et revoir au besoin les actions entreprises ou les démarches à mettre de l'avant pour y remédier.

La Ville démontre une fois de plus qu'elle s'engage à être une ville à l'écoute, inclusive et solidaire. Plus précisément, le Comité des politiques citoyennes, responsable de la mise à jour de ce plan, s'assure d'améliorer le quotidien de l'ensemble des citoyens, notamment en matière d'accessibilité universelle. De par la diversité de ses membres et les sujets qu'il traite, ce comité est en excellente position pour avoir sous sa responsabilité l'exécution de ce plan d'action.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui veillent à ce que ce plan d'action reflète le mieux possible les besoins des personnes handicapées en matière d'accessibilité des lieux et des édifices publics, d'habitation, de sécurité, de communications, de transport, de signalisation, de stationnement, d'emploi, de loisirs, etc. Il s'adresse à la fois aux personnes handicapées, mais également aux personnes ayant des incapacités légères ou temporaires (maladie, accident, etc.), aux personnes âgées, aux mères qui se promènent avec une poussette, pour ne nommer que ceux-là.

Bonne lecture!

Suzanne Roy

mairesse

Nicole Marchand

*conseillère municipale, présidente
du Comité des politiques citoyennes*

André Lemay

*conseiller municipal, membre
du Comité des politiques citoyennes*



Portrait de la Ville de Sainte-Julie et de ses secteurs d'activité

La Ville de Sainte-Julie compte 30 200 habitants. Elle fait partie des 72 municipalités assujetties à l'article 61.1 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale. Par conséquent, elle doit produire, adopter et rendre public annuellement un plan d'action à l'égard des personnes handicapées. Par ailleurs, en vertu de l'article 61.3 de cette même loi, la Ville a des obligations relatives à l'approvisionnement en produits et services accessibles aux personnes handicapées. Cette préoccupation figure donc à la base des processus d'achat ou de location de biens et de services.

En tant que Municipalité amie des enfants et Municipalité amie des aînés et en tant que ville dotée d'une Politique familiale, Sainte-Julie déploie également des mesures qui ont une incidence positive sur la qualité de vie des personnes handicapées et de leur famille, tout en favorisant l'accessibilité universelle.

La mission de la Ville de Sainte-Julie est d'offrir un milieu de vie de qualité en misant sur le développement durable avec une gestion transparente, efficiente, innovatrice et orientée vers les besoins des citoyens et des familles. Ses valeurs et orientations sont le milieu de vie de qualité, la participation du citoyen à sa communauté, le respect et la protection de l'environnement, le développement durable, la vision et la volonté d'innover, le dynamisme de même que l'engagement, l'écoute, la courtoisie, les communications et la transparence.

Ses champs de compétences sont: les loisirs (culture, sports, activités, développement communautaire, événements, etc.); les infrastructures (travaux publics et génie, eau potable et eaux usées, routes, mobilier urbain, parcs et espaces verts, circulation, horticulture, etc.) ; l'urbanisme (aménagement, code du bâtiment, permis, nuisances, etc.) ; les finances (taxation, évaluation, budget, approvisionnement, etc.) ; la sécurité (pompiers, prévention incendie, police, etc.) ; le greffe (règlements, accès à l'information, élections, etc.) ; la gestion des matières résiduelles (en collaboration avec la MRC de Marguerite-D'Youville) ; le logement social, les communications et les relations avec les citoyens, les ressources humaines participant à la prestation de services et, enfin, le transport collectif (le transport adapté relève de la MRC). La santé et les services sociaux, la solidarité sociale et l'éducation relèvent pour leur part du gouvernement du Québec.



Organigramme de la Ville de Sainte-Julie



Description du milieu de vie

Bâtiments municipaux (tous accessibles)

- **Hôtel de ville**
1580, chemin du Fer-à-Cheval
- **Bibliothèque municipale**
1600, chemin du Fer-à-Cheval
- **Caserne incendie**
395, rue Bernardette
- **Ateliers municipaux**
1600, rue de Murano
- **Pavillon Thérèse-Savard-Côté**
477, avenue Jules-Choquet
- **Pavillon Edmour-J.-Harvey**
1, rue des Brises

Autres lieux d'activités accessibles

- **Piscine intérieure (CCSSJ)**
2080, rue Borduas
- **Aréna (CCSSJ)**
201, boul. Armand-Frappier
- **Maison des jeunes**
1581, ch. du Fer-à-Cheval
- **Salle Maurice-Savaria (École secondaire)**
2020, rue Borduas
- **Piste cyclopédestre du Grand-Coteau**
Entre le parc Desrochers et la rue Principale.
- **Centre communautaire de Sainte-Julie**
550, boulevard Saint-Joseph

Parcs municipaux

- **Abbé-Théoret (de l')**
Espace vert et banc de parc
- **Arc-en-Ciel**
450, rue Charles-De Gaulle
Mini-terrain de baseball et de soccer
- **Armand-Frappier**
199, rue Armand-Frappier
Sentier multifonctionnel, site de projection de films, pente à glisser, arboretum Pierre-Steben
- **Arthur-Gauthier**
800, rue Gauthier
Aire de jeux (2-5 ans), aire de jeux (6-12 ans), terrain de soccer, terrain de pétanque éclairé, patinoire, surface glacée (patinage seulement), fontaine d'eau adaptée
- **Auvergne (d')**
480, rue d'Auvergne
Aire de jeux (2-5 ans)
- **Bois-Franc (du)**
41, avenue du Parc
Aire de jeux (2-5 ans)
- **Cellier (du)**
2600, rue des Remparts
Espace vert

-  **Coulée (de la)**
699, rue de la Coulée

Aire de jeux (2-5 ans), aire de jeux (6-12 ans), sentier multifonctionnel, marche et vélo, 1 balançoire équipée d'un siège adapté et d'une rampe d'accès, 1 balançoire pour utilisateurs multiples certifiée pour son accès universel, tapis sablé et fontaine d'eau adaptée avec remplissage de bouteille d'eau.

- **Denise-Pelletier**
875, rue Olivier-Guimond

Espace vert, aire de jeux (2-5 ans), aire de jeux (6-12 ans)

- **Desrochers**
1111, rue Desrochers

Aire de jeux (2-5 ans), aire de jeux (6-12 ans), terrain de balle éclairé, piste de BMX en terre, piste de vélo de montagne, stations d'exercices adaptées et fontaine d'eau adaptée.

- **Du Prévert**
rue Du Prévert

Espace vert

-  **Edmour-J.-Harvey**
1, rue des Brises

Aire de jeux (2-5 ans), aire de jeux (6-12 ans), terrain de baseball éclairé, terrain de soccer éclairé, minis-terrains de soccer, terrain de pétanque éclairé, terrains de tennis éclairés (4), terrains de volley-ball sur sable (2), sentier multifonctionnel, marche et vélo, quai et canots sur le lac, patinoire (aussi pour hockey balle et patins à roues alignées), surface glacée sur le lac, piscine style plage avec un jeu d'eau champignon, terrain de basket-ball (cour de l'école Du Grand-Chêne), 4 balançoires adaptées pour personnes handicapées (cour de l'école Du Grand-Chêne), pavillon Edmour-J.-Harvey, fontaine d'eau adaptée et un panier de basketball.

- **Érablière (de l')**
124A, rue de Nantes

Aire de jeux (2-5 ans), aire de jeux (6-12 ans), sentiers de marche, sentiers de jogging aménagés

- **Genève (de)**
rue de Genève

Espace vert

- **Jordi-Bonet**
641, rue du Ponceau

Espace vert, sentier multifonctionnel, marche et vélo

- **Joseph-Véronneau**
620, rue Charles-De Gaulle

Aire de jeux (2-5 ans), aire de jeux (6-12 ans), terrain de soccer, surface glacée, jeux d'eau

-  **Jules-Choquet**
477, avenue Jules-Choquet

Surface de tapis synthétique offrant un accès universel (aires de jeux 6-18 mois et 2-5 ans), aire de jeux (6-12 ans), terrain de basket-ball, terrains de balle éclairés (2), terrain de soccer éclairé, une balançoire adaptée, composantes de modules de jeux accessibles et rampe d'accès, chalet de piscine, piscine extérieure chauffée, pataugeoire, terrains de tennis éclairés (4), rampe de planche à roulettes et accessoires, cage de frappeurs pour baseball, patinoire, pavillon Thérèse-Savard-Côté, abris et jardin communautaire avec bacs surélevés.

- **Le Rucher**
1800, rue Savaria

Terrain de soccer

- **Louvre (du)**
rue du Louvre

Espace vert

- **Maurice-Duplessis**
1964, rue Maurice-Duplessis

Espace vert, aire de jeux (2-5 ans), aire de jeux (6-12 ans)

- **Moulin (du)**

1480, rue du Moulin

Aire de jeu (2-5 ans), aire de jeu (6-12 ans), jeux d'eau, terrain de volley-ball sur sable, patinoire

- **N.-P.-Lapierre**

2040, rue Borduas

Aire de jeux (2-5 ans), aire de jeux (6-12 ans), terrain de basket-ball, terrain de soccer éclairé, terrain de soccer-football synthétique éclairé, sentier multifonctionnel, marche et vélo. Jeux d'eau avec abri solaire, toilette et fontaine d'eau

- **Paul-De Maricourt**

99, rue Paul-De Maricourt

Espace vert

- **Ringuet**

1650, rue C.-H.-Grignon

Aire de jeux (18 mois-5 ans), aire de jeux (6-12 ans), aire de jeux de basket-ball, surface glacée, deux balançoires parent-enfant

-  **Sorbier (du)**

135, rue Jacquelin-Beaulieu

Espace vert, aire de jeux (2-5 ans), aire de jeux (6-12 ans), jardin communautaire Vincent-Provencher, espace multigénérationnel, jeux de palet, balancelle, abris, exercices, deux tables de jeux avec damier, fontaine d'eau adaptée, bacs à légumes en libre-service

- **Tuileries (des)**

rue des Tuileries

Aire de jeux (2-5 ans), aire de jeux (6-12 ans)

- **Vendôme (de)**

2389, rue de Vendôme

Aire de jeux (2-5 ans), aire de jeux (6-12 ans)

- **Vienne (de)**

rue de Vienne

Espace vert, aire de jeux (2-5 ans)

-  **Yves-St-Arneault (parc-école)**

1910, rue Borduas

Aire de jeux (2-5 ans), aire de jeux (6-12 ans), mini-terrain de baseball, mini-terrains de soccer (2), patinoire, 1 balançoire adaptée pour les personnes handicapées





Activités de loisirs accessibles aux personnes handicapées

Camps de jour

Camps de jour réguliers avec un programme d'accompagnement sans frais supplémentaires pour les jeunes de 5 à 12 ans présentant certaines limitations physiques ou intellectuelles ou des troubles de développement ou de comportement. Ratio d'un animateur pour un ou deux enfants. Préinscription disponible au 450 922-7122 à compter du mois de mars de chaque année. La Ville propose aussi le camp Méli-Mélo, réservé aux personnes handicapées de 5 à 25 ans qui ne peuvent être intégrées dans les camps réguliers pour diverses raisons.

Activités pour tous

La Ville offre plusieurs ateliers, cours ou activités accessibles aux personnes handicapées. Consultez le bulletin Les loisirs pour plus de renseignements.

Ressources dédiées aux personnes handicapées

LA CLÉ DES CHAMPS

Case postale 23, Sainte-Julie, Québec J3E 1X5
Téléphone : 514 567-9333

Cet organisme offre des loisirs aux jeunes personnes handicapées. Une équipe d'animation enthousiaste veille à ce que les jeunes tirent profit au maximum des activités culturelles, sportives et récréatives offertes. Diverses sorties sont organisées pour faire vivre aux jeunes des expériences variées, enrichissantes et divertissantes, en toute sécurité.

L'INSTITUT NAZARETH ET LOUIS-BRILLE

1111, rue Saint-Charles O., bur. 200,
Longueuil (Québec) J4K 5G4
Téléphone : 450 463-1710 / Sans frais : 1 800 361-7063

L'Institut Nazareth et Louis-Braille du CISSS de la Montérégie-Centre offre des services spécialisés de réadaptation en déficience visuelle aux Montérégiens, Montréalais et Lavallois vivants avec une perte visuelle partielle ou totale. Sa mission est de contribuer de façon avant-gardiste à développer l'autonomie et à favoriser la pleine participation sociale de la personne ayant une déficience visuelle.

CLSC DES SEIGNEURIES DE SAINTE-JULIE

461, boul. Saint-Joseph, bureau 112, Sainte-Julie
(Québec) J3E 1W8
Téléphone : 450 468-3670

Le CLSC est la porte d'entrée du CISSS de la Montérégie-Est. Celui-ci permet d'obtenir des services de référence et des services de soutien à domicile aux personnes ayant une déficience motrice, auditive

ou du langage, après évaluation de leur situation. Des services de soutien sont également offerts aux parents d'enfants ayant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement (TED).

CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-OUEST, CENTRE DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE PHYSIQUE

450 676-7447 ou 1 800 667-4369
ou ATME 1 866 676-1411

Ce centre offre des services spécialisés d'adaptation, de réadaptation (interne et externe) et d'intégration sociale à toute personne de la Montérégie présentant des incapacités significatives et persistantes liées à une déficience motrice, auditive ou du langage. Il offre également des services d'accompagnement et de soutien à la famille et aux proches de ces personnes ainsi que des ressources d'hébergement spécialisées. Une demande de service peut être faite par un professionnel de la santé ou par l'utilisateur lui-même. Une évaluation par un médecin ou un professionnel de la santé est toutefois essentielle à l'étude de la demande de service.

CENTRE DE RÉPIT-DÉPANNAGE AUX QUATRE POCHEs

560, chemin du Lac, Boucherville, Québec J4B 6X3
Téléphone : 450 641-1255

Cet organisme héberge des enfants de 3 à 20 ans présentant des déficiences intellectuelles de légères à profondes ou un trouble envahissant du développement avec ou sans handicap physique. Cette organisation se distingue par sa très grande capacité d'accueil et par la variété des diagnostics des enfants qui se côtoient.

TRANSPORT ADAPTÉ

450 583-5697 ou 514 484-0499

Exo gère le transport adapté. Ce service s'adresse aux personnes suivantes : a) une personne handicapée, c'est-à-dire ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes et b) une personne ayant des limitations sur le plan de la mobilité justifiant l'utilisation d'un service de transport adapté.

SEMO MONTÉRÉGIE

450 646-1595
Sans frais : 1 800 646-6096

Service de placement en entreprise pour les personnes handicapées. Cet organisme favorise la formation et l'intégration en emploi des personnes handicapées de la Montérégie.

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

Service de soutien à la personne :
1 800 567-1465

L'Office des personnes handicapées du Québec a pour mission de veiller au respect de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale et de s'assurer que les organisations telles que les ministères et leurs réseaux, les municipalités et les organismes publics et privés poursuivent leurs efforts en vue d'accroître la participation sociale des personnes handicapées. Il exerce ainsi des responsabilités de promotion, de coordination, de conseil et d'évaluation. De plus, il informe, conseille, assiste et fait des représentations en faveur des personnes handicapées et de leur famille, tant sur une base individuelle que collective.

Ses interventions visent tous les secteurs de la vie des personnes handicapées, peu importe leur type d'incapacité. Par son leadership et son expertise, l'Office aspire à faire du Québec une société plus inclusive, solidaire et plus équitable, respectueuse des choix et des besoins des personnes handicapées et de leur famille.

SERVICES QUÉBEC

514 644-4545

En accédant à la section « Personnes handicapées » du portail gouvernemental de Services Québec, vous obtiendrez divers renseignements concernant les nombreuses mesures disponibles afin de simplifier la vie des personnes handicapées, que ce soit en matière d'éducation, de logement, de famille, de mesures fiscales, de transport, de travail, de loisirs, de réadaptation, d'aide à domicile et autre.

<http://www4.gouv.qc.ca/FR/Portail/Citoyens/Evenements/personne-handicapee/Pages/accueil.aspx>

MA DEUXIÈME MAISON À MOI

240, avenue Saint-Laurent, Saint-Lambert
(Québec) J4R 2S2
Téléphone: 450 671-5344

Cet organisme supporte les familles vivant avec des personnes ayant une déficience intellectuelle (DI) légère ou moyenne, avec ou sans troubles du spectre de l'autisme (TSA). L'organisme offre des services tels que le répit/hébergement, le gardiennage, des ateliers adaptés, des activités et des camps de jours, tout en favorisant l'intégration et la socialisation.



Faits saillants relatifs aux personnes vivant avec une incapacité

01. L'incapacité (légère, moyenne et grave) touche 33 % des personnes âgées de 15 ans et plus.

02. Le taux d'incapacité atteint 84 % chez les personnes âgées de 85 ans et plus.

03. Un peu plus d'une personne sur dix âgée de 15 ans et plus présente une incapacité modérée ou grave. Chez les 85 ans et plus, la majorité (six sur dix) sont dans cette situation.

04. Les incapacités liées à l'agilité et à la mobilité sont les plus répandues chez les 15 ans et plus (15 % et 13 %, respectivement), notamment dans les groupes d'âge de 50 ans et plus.

05. Chez les 15 à 24 ans, l'incapacité liée à l'apprentissage est la plus fréquente (un sur huit).

06. En proportion, la population avec incapacité compte plus de femmes (52 % c. 50 %) et de personnes âgées de 65 ans et plus (31 % c. 12 %) que la population sans incapacité.

07. Vivent plus souvent seules. Les femmes, les personnes âgées et les personnes ayant une incapacité modérée ou grave sont davantage concernées par cette condition.

08. Ont un niveau de scolarité moins élevé. Les personnes ayant une incapacité modérée ou grave sont plus particulièrement touchées par cette condition.

09. Sont plus sujettes à être sans emploi.

10. Sont plus nombreuses à vivre sous le seuil de la pauvreté (25% c. 14%).



Engagements de la Ville de Sainte-Julie envers les personnes handicapées

Accessibilité

La Ville de Sainte-Julie s'engage à favoriser l'accessibilité universelle.

Respect et courtoisie

La Ville de Sainte-Julie s'engage à offrir aux personnes handicapées des services courtois et respectueux.

Équité

La Ville de Sainte-Julie s'engage à traiter tous ses citoyens sur un pied d'égalité.

Milieu de vie de qualité

La Ville de Sainte-Julie s'engage à offrir un milieu de vie de qualité aux personnes handicapées, dans la mesure de ses capacités humaines, physiques et financières.

Bilan du plan d'action 2019

SECTEUR D'ACTIVITÉ		PRESTATION DE SERVICES MUNICIPAUX	
Obstacle	Actions et état de réalisation	Responsable	Notes explicatives

Le personnel travaillant en relation directe avec les citoyens n'est pas formé pour répondre aux besoins spécifiques des personnes handicapées.

Tenir un atelier de sensibilisation aux interactions avec les personnes handicapées offert par le GAPHRSM. **(En continu)**

Sensibiliser la Régie de police à l'importance de former les policiers sur les services à offrir aux personnes handicapées.
(Reporté en 2020)

Évaluer la possibilité d'adopter une Politique d'accessibilité universelle.
(Reporté en 2020)

Service des ressources humaines

Direction générale

Le personnel de la bibliothèque a suivi une formation sur la clientèle aux prises avec des problèmes de santé mentale.

Analyse de modèles de Politique d'accessibilité universelle.

SECTEUR D'ACTIVITÉ		ACCESSIBILITÉ DES LIEUX PUBLICS	
Obstacle	Actions et état de réalisation	Responsable	Notes explicatives

Certains parcs et aires de jeux sont difficiles d'accès pour les personnes handicapées.

Lors du réaménagement des aires de jeux, évaluer la possibilité d'ajouter un revêtement de sol accessible
(En continu)

NOUVELLE MESURE
Ouverture d'un deuxième jardin communautaire où il y aura des bacs surélevés accessibles.
(Reporté en 2020)

Accessoires d'entraînement accessibles au parc du Sorbier. **(Réalisé)**

Service des infrastructures et gestion des actifs

Service des loisirs

Vérification des pratiques mises en place dans d'autres villes (hauteur des modules versus le revêtement, etc.)

Modification d'une partie de l'aire de jeux du parc Jules-Choquet.

SECTEUR D'ACTIVITÉ ACCESSIBILITÉ DES LIEUX PUBLICS (SUITE)			
Obstacle	Actions et état de réalisation	Responsable	Notes explicatives
Les besoins des personnes handicapées ne sont pas toujours considérés lors de l'acquisition d'équipements par la municipalité.	<p>Mettre en application les recommandations du guide d'accompagnement <i>L'approvisionnement en biens et services accessibles aux personnes handicapées. (En continu)</i></p> <p>Lors de l'acquisition de matériel accessible, s'informer auprès des organismes spécialisés pour s'assurer que leur installation est adéquate. (En continu)</p> <p>NOUVELLE MESURE Faire l'achat d'équipement à la bibliothèque pour faciliter l'accès à la lecture aux personnes handicapées. (Réalisé)</p>	<p>Service des finances, division de l'approvisionnement</p> <p>Service des infrastructures et gestion des actifs</p>	<p>Sensibilisation des divers intervenants à l'importance de se renseigner auprès des organismes spécialisés avant d'installer du matériel adapté afin qu'il soit facilement accessible.</p> <p>La bibliothèque a fait l'acquisition d'une télévisionneuse et de livres à gros caractères.</p>
Certains bâtiments publics sont difficiles d'accès pour les personnes ayant une incapacité liée à la mobilité et les personnes âgées.	<p>Mettre en œuvre un plan visant l'amélioration de l'accessibilité universelle couvrant l'ensemble des bâtiments publics situés sur le territoire de la Ville. (En continu)</p> <p>Faire évaluer l'hôtel de ville par le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest et intégrer ses recommandations dans les directives à transmettre aux architectes. (Reporté en 2020)</p>	<p>Service des loisirs</p> <p>Service des infrastructures et gestion des actifs</p>	<p>Annuellement, un budget est dédié à des fonds pour la réalisation des mesures incluses dans le plan d'action.</p> <p>Les plans de rénovation de l'hôtel de ville prévoient des mesures pour les personnes handicapées.</p>

SECTEUR D'ACTIVITÉ ACCESSIBILITÉ DES LIEUX PUBLICS (SUITE)			
Obstacle	Actions et état de réalisation	Responsable	Notes explicatives
Certaines intersections sont difficiles à traverser pour les personnes handicapées.	<p>Profiter des travaux de réaménagement de l'avenue Jules-Choquet pour installer des plaques podotactiles aux intersections. (Reporté en 2020)</p> <p>Évaluer les principales intersections en compagnie des spécialistes de l'Institut Nazareth & Louis-Braille. (En continu)</p> <p>Abaisser les bordures ou installer des chanfreins ou autres dispositifs en cas de difficulté d'accès pour une personne ayant une incapacité liée à la mobilité. (En continu)</p>	Service des infrastructures et gestion des actifs	Suite à des vérifications auprès de l'Institut Nazareth & Louis-Braille, la demande de feux sonores émane d'un utilisateur. Il y a présentement trois feux sonores à Sainte-Julie.

SECTEUR D'ACTIVITÉ ACCESSIBILITÉ DES COMMERCES			
Obstacle	Actions et état de réalisation	Responsable	Notes explicatives
Certains commerces et places d'affaires sont difficilement accessibles pour les citoyens ayant une incapacité liée à la mobilité et il manque parfois de places de stationnement pour les personnes handicapées.	<p>Sensibiliser les commerçants aux difficultés vécues par les personnes handicapées et d'autres clientèles, dont les aînés. (Reporté en 2020)</p> <p>Collaborer avec la Chambre de commerce du Mont-Saint-Bruno pour inciter les commerces à faire des efforts en ce sens. (Reporté en 2020)</p> <p>Faire connaître les normes en vigueur et les mesures incitatives pour favoriser les aménagements accessibles. (En continu)</p> <p>Remettre une liste de critères à respecter lors de l'octroi de certains permis. (En continu)</p> <p>Accompagner sur demande une personne handicapée dans un commerce lorsqu'elle souhaite aviser la direction d'un problème d'accès. (Partiellement réalisé)</p>	<p>Service des communications, relations avec les citoyens et ville intelligente</p> <p>Service de l'urbanisme</p>	Les normes en vigueur et les mesures incitatives seront détaillées dans le bulletin municipal <i>Le Citoyen</i> .

SECTEUR D'ACTIVITÉ SÉCURITÉ EN MILIEU RÉSIDENTIEL

Obstacle	Actions et état de réalisation	Responsable	Notes explicatives
L'existence du formulaire Opérations secours adaptés n'est pas assez connue.	Poursuivre la publication du programme Opération secours adaptés sur les panneaux électroniques. (En continu)	Service des communications, relations avec les citoyens et ville intelligente	La Ville a préparé un visuel à diffuser sur les panneaux électroniques et ils s'affichent occasionnellement sur ceux-ci.

SECTEUR D'ACTIVITÉ LOGEMENT

Obstacle	Actions et état de réalisation	Responsable	Notes explicatives
Il est difficile, pour les personnes handicapées, de se trouver un logement adapté.	<p>Analyser la possibilité de modifier le règlement pour obliger un certain pourcentage de logements adaptés. (Reporté en 2019)</p> <p>Sensibiliser les promoteurs à l'importance d'offrir des logements adaptés. (En continu)</p> <p>Faire connaître les mesures incitatives disponibles pour rendre un logement accessible. (Reporté en 2019)</p>	<p>Service de l'urbanisme</p> <p>Service des communications, relations avec les citoyens et ville intelligente</p>	<p>Démarche entreprise pour étudier les initiatives déployées dans d'autres villes.</p> <p>Sensibiliser les promoteurs à prévoir des espaces de logement adaptable.</p>

SECTEUR D'ACTIVITÉ TRANSPORT COLLECTIF

Obstacle	Actions et état de réalisation	Responsable	Notes explicatives
Il est difficile pour les personnes handicapées d'accéder aux autobus du service régulier.	Promouvoir les besoins locaux au sein du transporteur exo. (En continu)	Direction générale	Exo a des obligations en matière d'accessibilité universelle.

SECTEUR D'ACTIVITÉ		EMPLOI	
Obstacle	Actions et état de réalisation	Responsable	Notes explicatives
Il est difficile pour une personne handicapée de se trouver un emploi.	Lorsque cela est possible, offrir un stage à une personne handicapée en fonction des programmes prévus à cet effet. (En continu)	Service des ressources humaines	Dans toutes ses offres d'emploi, la Ville de Sainte-Julie précise qu'elle s'engage à appliquer les principes d'équité en matière d'emploi.
	Faire connaître aux personnes handicapées les ressources qui leur sont offertes. (Reporté en 2020)	Service des communications, relations avec les citoyens et ville intelligente	
	Faire connaître aux employeurs les subventions disponibles et les mesures incitatives à l'embauche d'une personne handicapée. (Reporté en 2020)	Direction générale	
SECTEUR D'ACTIVITÉ		LOISIRS ET CULTURE	
Obstacle	Actions et état de réalisation	Responsable	Notes explicatives
Il faut améliorer la formation des moniteurs/animateurs des camps de jour car la Ville de Sainte-Julie intègre les enfants vivant avec un handicap dans ses camps de jour réguliers.	Dresser la liste des besoins de la Ville à cet effet et la transmettre au CISSS en vue d'obtenir du support si possible. (Partiellement réalisé)	Service des loisirs	En attente d'une offre de services du CISSS. La Ville demande aux parents d'inscrire à l'avance leur enfant nécessitant un accompagnement afin de maintenir un ratio adéquat pour tous.
	Former obligatoirement les moniteurs avant chaque début de camp. (En continu)		
Les grands événements organisés par la Ville ne sont pas toujours accessibles aux personnes ayant une incapacité liée à la mobilité.	Réserver des places pour les fauteuils roulants et installer des cabinets sanitaires adaptés. (En continu)	Service des loisirs	Ces actions sont devenues un automatisme lors d'organisations d'événements de masse.
	Aménagement de deux plateformes musicales accessibles et déplaçables lors des événements. (Réalisé)		

SECTEUR D'ACTIVITÉ LOISIRS ET CULTURE (SUITE)

Obstacle	Actions et état de réalisation	Responsable	Notes explicatives
Il y a peu de promotion pour faire connaître les loisirs offerts aux personnes handicapées.	Promouvoir davantage l'offre de loisirs accessibles. (En continu) Offrir la chance aux organismes concernés de s'afficher sur les panneaux électroniques. (En continu)	Service des communications, relations avec les citoyens et ville intelligente	Des articles seront publiés dans le bulletin municipal Le Citoyen.

SECTEUR D'ACTIVITÉ STATIONNEMENT

Obstacle	Actions et état de réalisation	Responsable	Notes explicatives
À certains endroits, il manque de cases de stationnement réservées ou celles-ci ne répondent pas aux nouvelles normes en vigueur.	Encourager les commerçants à respecter les nouvelles normes d'accessibilité pour les stationnements existants qui ne sont pas visés par un nouveau projet. (En continu) Modifier les cases de stationnement pour les personnes handicapées des bâtiments municipaux afin de les rendre conformes aux nouvelles normes d'accessibilité. (Réalisé)	Service de l'urbanisme Service des infrastructures et gestion des actifs	Le Service de l'urbanisme a modifié le règlement pour les nouveaux projets en 2017. Le Service des infrastructures et gestion des actifs a reçu le mandat de modifier les cases adaptées des bâtiments municipaux.

SECTEUR D'ACTIVITÉ VIE SOCIALE

Obstacle	Actions et état de réalisation	Responsable	Notes explicatives
Les personnes handicapées sont parfois victimes d'intimidation.	Dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées, tenir une activité de sensibilisation destinée au grand public. (En continu) Mettre en valeur les personnes handicapées dans les diverses publications municipales. (En continu)	Service des communications, relations avec les citoyens et ville intelligente Service des loisirs	Les membres du Comité du Plan d'action sont conviés annuellement à la soirée de reconnaissance destinée aux bénévoles de la Ville. La Ville prône l'aménagement d'aires de jeux accessibles et l'intégration des enfants handicapés dans les camps de jour réguliers pour favoriser les contacts, briser l'isolement et encourager le développement de liens. Une activité fut réalisée lors de l'inauguration du parc du Sorbier en juin 2019.

Réalisations antérieures

ANNÉE 2018		
Obstacle	Actions entreprises	Notes explicatives
Certains bâtiments publics sont difficiles d'accès pour les personnes ayant une incapacité liée à la mobilité et les personnes âgées.	Planifier le réaménagement de l'hôtel de ville afin de faire en sorte que les personnes handicapées n'aient pas à sortir à l'extérieur pour prendre l'ascenseur afin d'accéder à un autre étage.	
Certaines intersections sont difficiles à traverser pour les personnes handicapées.	Évaluer le fonctionnement des feux sonores présents sur le territoire en compagnie des spécialistes de l'Institut Nazareth & Louis-Braille.	Suite à des vérifications auprès de l'Institut Nazareth & Louis-Braille, la demande de feux sonores émane d'un utilisateur. Il y a présentement trois feux sonores à Sainte-Julie.
Il est difficile, pour les personnes handicapées, de se trouver un logement adapté.	Faire connaître aux personnes handicapées les ressources disponibles.	
Il est difficile pour les personnes handicapées d'accéder aux autobus du service régulier.	Promouvoir les besoins locaux au sein d'exo et de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM).	exo a des obligations en matière d'accessibilité universelle.
Il est difficile pour une personne handicapée de se trouver un emploi.	S'assurer que les personnes handicapées puissent postuler sur les postes offerts à la Ville.	Dans toutes ses offres d'emploi, la Ville de Sainte-Julie précise qu'elle s'engage à appliquer les principes d'équité en matière d'emploi.

ANNÉE 2017		
Obstacle	Actions entreprises	Notes explicatives
Le personnel travaillant en relation directe avec les citoyens n'est pas formé pour répondre aux besoins spécifiques des personnes handicapées.	Tenir un atelier de sensibilisation aux interactions avec les personnes handicapées offert par le GAPHRSM.	Deux formations données par le GAPHRSM en 2017 : 7 juin : personnel de première ligne de divers services municipaux 14 juin : personnel de la bibliothèque
Certaines intersections sont difficiles à traverser pour les personnes handicapées.	Profiter des travaux de réaménagement de l'avenue Jules-Choquet pour installer des plaques podotactiles aux intersections Abaisser les bordures ou installer des chanfreins ou autres dispositifs en cas de difficulté d'accès pour une personne ayant une incapacité liée à la mobilité.	La Ville analyse les résultats de l'installation de plaques podotactiles aux intersections situées dans le prolongement du boulevard Armand-Frappier ainsi que de l'aménagement d'avancées de trottoirs avec montée accessible sur les rues Borduas et Charles-De Gaulle. Interventions ponctuelles effectuées suite à la réception de requêtes
Certains commerces et places d'affaires sont difficilement accessibles pour les citoyens ayant une incapacité liée à la mobilité et il manque parfois de places de stationnement pour les personnes handicapées.	Sensibiliser les commerçants aux difficultés vécues par les personnes handicapées et d'autres clientèles, dont les aînés. Faire connaître les normes en vigueur et les mesures incitatives pour favoriser les aménagements accessibles.	Les normes en vigueur et les mesures incitatives ont été détaillées dans le bulletin municipal <i>Le Citoyen</i> publié en décembre 2016. Elles ont aussi été ajoutées sur le site Internet.
Il est difficile, pour les personnes handicapées, de se trouver un logement adapté.	Sensibiliser les promoteurs à l'importance d'offrir des logements adaptés. Faire connaître les mesures incitatives disponibles pour rendre un logement accessible. Faire connaître aux personnes handicapées les ressources disponibles.	La Ville a appuyé les démarches d'un promoteur qui souhaitait augmenter la superficie d'un bâtiment pour y intégrer un ascenseur. La Ville a publié un article dans le bulletin <i>Le Citoyen</i> de décembre 2016 pour détailler les mesures disponibles et expliquer les services de l'Association d'information en logements et immeubles adaptés.
Il est difficile pour les personnes handicapées d'accéder aux autobus du service régulier.	Transmettre les besoins locaux à exo et à l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), les deux organisations qui géreront le transport collectif en 2017.	La réforme du transport collectif a été complétée à l'été 2017. La Ville a également mis sur pied une commission pour suivre les dossiers du transport collectif.

ANNÉE 2017		
Obstacle	Actions entreprises	Notes explicatives
Il est difficile pour une personne handicapée de se trouver un emploi.	<p>Lorsque cela est possible, offrir un stage à une personne handicapée en fonction des programmes prévus à cet effet.</p> <p>S'assurer que les personnes handicapées puissent postuler sur les postes offerts à la Ville.</p> <p>Faire connaître aux personnes handicapées les ressources qui leur sont offertes.</p> <p>Faire connaître aux employeurs les subventions disponibles et les mesures incitatives à l'embauche d'une personne handicapée.</p>	<p>Dans toutes ses offres d'emploi, la Ville de Sainte-Julie précise qu'elle s'engage à appliquer les principes d'équité en matière d'emploi.</p> <p>Un article a été publié dans le bulletin <i>Le Citoyen</i> de décembre 2016 concernant les mesures possibles pour les employeurs qui souhaitent embaucher une personne handicapée.</p>
Il faut améliorer la formation des moniteurs/animateurs des camps de jour car la Ville de Sainte-Julie intègre les enfants vivant avec un handicap dans ses camps de jour réguliers.	Former obligatoirement les moniteurs avant chaque début de camp	La Ville demande aux parents d'inscrire à l'avance leur enfant nécessitant un accompagnement afin de maintenir un ratio adéquat pour tous.
Les grands événements organisés par la Ville ne sont pas toujours accessibles aux personnes ayant une incapacité liée à la mobilité.	Réserver des places pour les fauteuils roulants et installer des cabinets sanitaires adaptés.	Ces actions sont devenues un automatisme lors d'organisations d'événements de masse.
Il y a peu de promotion pour faire connaître les loisirs offerts aux personnes handicapées.	Offrir la chance aux organismes concernés de s'afficher sur les panneaux électroniques	Des articles ont été publiés dans le bulletin municipal <i>Le Citoyen</i> de décembre 2016 et janvier 2017.
À certains endroits, il manque de cases de stationnement réservées ou celles-ci ne répondent pas aux nouvelles normes en vigueur.	Modifier le règlement municipal pour obliger, lors de nouveaux travaux, le respect des nouvelles normes d'accessibilité.	<p>Le Service de l'urbanisme rend cela obligatoire pour les nouveaux travaux. Une première a été réalisée dans le stationnement de l'aréna.</p> <p>Le Service de l'urbanisme a amorcé la réflexion pour la modification du règlement.</p>
Les personnes handicapées sont parfois victimes d'intimidation.	Mettre en valeur les personnes handicapées dans les diverses publications municipales.	<p>La photo du Comité du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées a été publiée dans le bulletin municipal <i>Le Citoyen</i> de décembre 2016.</p> <p>Les membres du Comité sont conviés annuellement à la soirée de reconnaissance destinée aux bénévoles de la Ville.</p> <p>La Ville prône l'aménagement d'aires de jeux accessibles et l'intégration des enfants handicapés dans les camps de jour réguliers pour favoriser les contacts, briser l'isolement et encourager le développement de liens.</p>

ANNÉE 2016		
Obstacle	Actions entreprises	Notes explicatives
<p>Le personnel travaillant en relation directe avec les citoyens n'est pas formé pour répondre aux besoins spécifiques des personnes handicapées.</p>	<p>Tenir un atelier de sensibilisation aux interactions avec les personnes en situation de handicap offert par le GAPHRSM¹.</p> <p>S'informer auprès des organismes œuvrant auprès de clientèles ayant un handicap particulier afin de vérifier les possibilités de formation subséquentes portant sur un handicap à la fois.</p>	<p>La Ville a identifié les employés qui seront formés et le Service des ressources humaines a contacté divers fournisseurs pour effectuer une recherche de prix auprès de divers fournisseurs. Suite à cette démarche, le GAPHRSM a été sélectionné et un choix de dates a été effectué.</p>
<p>Certains parcs sont difficiles d'accès pour les personnes ayant une incapacité liée à la mobilité.</p>	<p>Réaménager les aires de jeux dans les parcs Jules-Choquet et de la Coulée, le tout conditionnellement à la disponibilité des crédits nécessaires.</p> <p>Consulter les fiches d'accessibilité de l'Institut Nazareth et Louis-Braille pour vérifier si des améliorations peuvent être apportées de façon plus générale.</p> <p>Lors du réaménagement des aires de jeux, évaluer la possibilité d'ajouter un revêtement de sol accessible (mesure non-prévue au départ et ajoutée par la suite au plan d'action).</p>	<p>Une toute nouvelle aire de jeux accessible a été aménagée au parc de la Coulée grâce à l'obtention d'une subvention de 50 000 \$ du gouvernement fédéral dans le cadre du Fonds pour l'accessibilité. Ce nouvel aménagement a été présenté sur la chaîne AMI-télé en novembre 2016. Le réaménagement de l'aire de jeux du parc Jules-Choquet a été reporté en 2017.</p>
<p>Certains bâtiments publics sont difficiles d'accès pour les personnes ayant une incapacité liée à la mobilité et les personnes âgées.</p>	<p>Mettre en œuvre un plan visant l'amélioration de l'accessibilité universelle couvrant l'ensemble des bâtiments publics situés sur le territoire de la Ville.</p>	<p>Cette mesure est aussi incluse dans le plan d'action de Municipalité amie des aînés. La Ville s'est informée sur les services disponibles et elle a consulté le Comité du plan d'action à l'égard des personnes handicapées pour dresser une liste de lieux. Elle a aussi installé des portes automatiques aux ateliers municipaux.</p>

ANNÉE 2016		
Obstacle	Actions entreprises	Notes explicatives
Certains commerces et places d'affaires sont difficilement accessibles pour les citoyens ayant une incapacité liée à la mobilité et il manque parfois de places de stationnement pour les personnes handicapées.	<p>Utiliser les publications municipales pour sensibiliser les commerçants aux difficultés vécues par les personnes handicapées ainsi que d'autres clientèles, dont les aînés.</p> <p>Utiliser les publications municipales pour féliciter les commerçants qui améliorent l'accessibilité de leur bâtiment ou les encourager à le faire.</p> <p>Faire connaître le rapport intitulé <i>Vers un accès universel aux biens et services des pharmacies et des établissements d'alimentation</i> de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.</p> <p>Demander à la Chambre de commerce de sensibiliser ses membres à cette réalité.</p>	Le Service des communications, relations avec les citoyens et ville intelligente a utilisé le bulletin municipal <i>Le Citoyen</i> pour véhiculer ces messages. De plus, la Ville a aussi souligné la Semaine québécoise des personnes handicapées par la diffusion de messages sur sa page Facebook et sur les panneaux électroniques.
L'existence du formulaire Opérations secours adaptés n'est pas assez connue.	Augmenter la visibilité de ce programme dans les divers outils de communication de la Ville, incluant le site Internet.	Le formulaire et le dépliant du programme ont été insérés dans la section dédiée aux personnes handicapées sur le site Internet de la Ville. Ce programme est aussi mentionné dans le Guide des ressources pour aînés produit en 2016.
Il est difficile pour une personne handicapée de se trouver un emploi.	<p>Lorsque cela est possible, offrir un stage à une personne handicapée en fonction des programmes prévus à cet effet.</p> <p>S'assurer que les personnes handicapées puissent postuler sur les postes offerts à la Ville.</p> <p>Faire connaître aux personnes handicapées les ressources qui leur sont offertes par le biais du site Internet.</p> <p>Évaluer les possibilités pour rendre un poste de travail à la Ville accessible aux personnes ayant une incapacité visuelle.</p>	Dans toutes ses offres d'emploi, la Ville de Sainte-Julie précise qu'elle s'engage à appliquer les principes d'équité en matière d'emploi. De plus, un stage a été offert à une personne handicapée à la bibliothèque en 2016 (une autre personne handicapée a participé à un stage en 2015-2016).

ANNÉE 2016		
Obstacle	Actions entreprises	Notes explicatives
Il est difficile pour les personnes handicapées d'accéder aux autobus du service régulier.	<p>Faire connaître aux personnes handicapées le service de transport collectif gratuit et la présence de deux véhicules adaptés, ainsi que de véhicules faciles d'accès pour les personnes qui se déplacent difficilement.</p> <p>Sonder les usagers sur leurs besoins (mesure non-prévue au départ et ajoutée par la suite au plan d'action).</p>	Le service de transport collectif local gratuit a fait l'objet d'une vaste promotion sur tous les outils de communication municipaux. De plus, la Ville a invité tous les usagers à répondre à un sondage en ligne pour mieux connaître leurs besoins. Par ailleurs, 10 cases de stationnement adaptées ont été aménagées au nouveau terminus.
Il faut améliorer la formation des moniteurs et animateurs des camps de jour car la Ville de Sainte-Julie intègre les enfants vivant avec un handicap dans ses camps de jour réguliers.	Former obligatoirement les moniteurs avant chaque début de camps.	La Ville a offert un soutien aux animateurs et moniteurs. De plus, la Ville offre un programme d'accompagnement sans frais supplémentaires pour ses camps de jour. Ce service est destiné aux jeunes de 5 à 12 ans ayant des incapacités physiques ou intellectuelles ou des troubles de développement ou de comportement. Une trentaine d'enfants ont ainsi été intégrés aux camps de jours réguliers en 2016.
Les grands événements organisés par la Ville ne sont pas toujours accessibles aux personnes ayant une incapacité liée à la mobilité.	Réserver des places pour les fauteuils roulants et installer des cabinets sanitaires adaptés.	Ces actions sont devenues un automatisme lors d'organisations d'événements de masse. De plus, il est à noter que la directrice du Service des loisirs s'est jointe au Comité du plan d'action à l'égard des personnes handicapées en 2016.
Il y a peu de promotion pour faire connaître les loisirs offerts aux personnes handicapées.	Offrir la chance aux organismes concernés de s'afficher sur les panneaux électroniques.	Des messages de l'organisme La Clé des champs ont été diffusés sur les panneaux électroniques. De plus, les membres de cet organisme ont été invités à participer au tournage de la chaîne AML-télé.
À certains endroits, il manque de cases de stationnement réservées.	Faire appliquer le règlement en vigueur.	Des démarches ont été effectuées auprès de certains propriétaires. De plus, le Service de l'urbanisme a consulté le guide préparé par l'IRD PQ (l'Institut de réadaptation en déficience physique du Québec) en collaboration avec la Ville de Québec.
ANNÉE 2015		
Obstacle	Actions entreprises	Notes explicatives
Certaines intersections sont difficiles d'accès pour les personnes handicapées.	Analyse de la sécurité et de la signalisation globale à l'intersection du chemin du Fer-à-Cheval et du boulevard Armand-Frappier.	Le Comité de sécurité publique a analysé la situation et a instauré le passage protégé pour les piétons en plus d'augmenter le temps de passage à 36 secondes.

ANNÉE 2015		
Obstacle	Actions entreprises	Notes explicatives
Certains parcs ne sont pas accessibles aux personnes handicapées.	Transmission aux services municipaux concernés d'un appel de projets par le Fonds pour l'accessibilité du gouvernement fédéral.	Suite à l'ouverture d'un appel de projets en 2015, un projet d'aire de jeux accessible au parc de la Coulée a été déposé et accepté dans le cadre du Fonds pour l'accessibilité.
Les personnes handicapées ne connaissent pas toutes les ressources à leur disposition.	Utilisation des outils de communication municipaux pour promouvoir ces ressources.	La Ville a profité de la Semaine québécoise des personnes handicapées en mai 2015 pour promouvoir son plan d'action sur les réseaux sociaux. La Ville a également ajouté une mention concernant les services pour personnes handicapées dans la brochure qui est distribuée aux nouveaux résidents.
Certains commerces et places d'affaires sont difficilement accessibles pour les citoyens ayant une incapacité liée à la mobilité et il manque parfois de places de stationnement pour les personnes handicapées.	Utilisation des publications municipales pour : <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les commerçants aux difficultés vécues par les personnes handicapées ainsi que d'autres clientèles, dont les aînés; • Féliciter les commerçants qui améliorent l'accessibilité de leur bâtiment ou les encourager à le faire; • Faire connaître aux commerçants du territoire le rapport intitulé <i>Vers un accès universel aux biens et services des pharmacies et des établissements d'alimentation</i> produit par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse et les sensibiliser aux recommandations fournies par l'organisme. 	Reportage spécial publié en page 4 du bulletin <i>Le Citoyen</i> du mois de décembre 2015.
Le programme Opération secours adaptés n'est pas suffisamment connu.	Augmentation de la visibilité du programme Opération secours adaptés dans les divers outils de communications de la Ville, incluant le site Internet.	Une nouvelle page a été créée pour permettre de remplir le formulaire en ligne (http://www.ville.sainte-julie.qc.ca/ft/324/Operation_secours_adaptes) et un lien a été ajouté à la section Services aux citoyens / Sécurité publique. Un lien a aussi été ajouté dans la section dédiée aux personnes handicapées. De plus, un rappel a été fait dans le bulletin <i>Le Citoyen</i> de décembre.

ANNÉE 2015

Obstacle	Actions entreprises	Notes explicatives
Il est difficile, pour les personnes handicapées, d'accéder à un emploi.	Offre d'un stage à une personne handicapée.	Une personne handicapée a été embauchée pour un stage à la bibliothèque municipale du 15 octobre 2015 au 22 janvier 2016.
À certains endroits, il manque de cases réservées.	Inspections pour favoriser l'application du règlement en vigueur concernant les espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées.	Plusieurs interventions effectuées par le Service de l'urbanisme en 2015 et envoi d'une note générale en février 2015 pour prévenir les visiteurs et employés de l'hôtel de ville qu'ils doivent respecter les cases réservées et que la police exercera une surveillance à cet effet.

ANNÉE 2014

Obstacle	Actions entreprises	Notes explicatives
Le site Internet de la Ville n'a pas de section réservée aux personnes handicapées.	Refonte complète du site Internet de la Ville.	Une section du site a été consacrée aux personnes handicapées et cette section a été bonifiée par l'ajout de ressources.

ANNÉE 2013

Obstacle	Actions entreprises	Notes explicatives
Le site Internet de la Ville n'a pas de section réservée aux personnes handicapées.	Démarche entreprise par le Service des communications.	Ajout d'une section dédiée aux personnes handicapées présentant le plan d'action, les organismes de soutien, le transport adapté, l'Opération secours adaptés et des liens utiles.
Il est difficile pour les personnes vivant avec une déficience visuelle de traverser certaines intersections.	Demande d'expertise auprès de l'Institut Nazareth et Louis-Braille.	Rencontre avec M ^{me} Laurette Bertrand, spécialiste en orientation et mobilité. Inspection sur place par le directeur du Service des infrastructures.
Certains commerces sont difficilement accessibles pour les citoyens ayant une incapacité liée à la mobilité et il manque parfois de places de stationnement réservées pour eux.	Inspections et interventions par le Service de l'urbanisme.	Avis envoyés à certains immeubles commerciaux ciblés pour les inviter à installer des portes automatiques et agrandir leur stationnement.

ANNÉE 2012		
Obstacle	Actions entreprises	Notes explicatives
L'entrée latérale de l'hôtel de ville est difficile d'accès pour les gens ayant une incapacité liée à la mobilité.	Un citoyen se déplaçant en quadriporteur, M. Claude Nault, est venu faire des tests sur place afin de vérifier l'accessibilité. Suite à cela, certaines modifications ont été apportées aux travaux prévus.	Installation d'une porte à dispositif d'ouverture automatique dont le bouton presseur est situé à quelques pieds de la porte et modification du seuil de la porte.
La rampe d'accès de la Maison des jeunes n'est pas conforme aux normes.	Inspection par le Service de l'urbanisme.	Réalisation de travaux et élimination d'une marche.
Sur la piste cyclable entre le chemin du Fer-à-Cheval et la façade avant de la bibliothèque, certaines bordures sont difficiles à franchir.	Constatation et prises de mesures.	Bordures abaissées au printemps.
Certains commerces sont difficilement accessibles aux personnes handicapées.	Bien que la municipalité n'ait pas le pouvoir d'intervenir à cet effet si les bâtiments concernés sont conformes aux normes, elle a décidé d'effectuer de la sensibilisation auprès des propriétaires.	Lettre transmise à certains propriétaires et conseils d'administration de la Clinique médicale Sainte-Julie pour qu'ils apportent certaines corrections ou améliorations.
Le déneigement laisse un banc de neige devant l'entrée d'une personne ayant une incapacité liée à la mobilité, ce qui l'empêche de circuler en fauteuil roulant alors que son entrée et ses accès ont déjà été déneigés.	Procédure mise en place pour éviter cette situation.	Employés concernés avisés et consigne rappelée au début de l'hiver.
L'intersection Armand-Frappier et Fer-à-Cheval est dangereuse pour les personnes handicapées.	Intersection réaménagée dans le cadre de la reconstruction du viaduc.	Installation de nouveaux feux de circulation et aménagement de mails centraux pour permettre la traversée de l'intersection en deux temps si cela est nécessaire.

ANNÉE 2012

Obstacle	Actions entreprises	Notes explicatives
Il est difficile pour une personne handicapée de trouver un emploi.	Implication du Service des ressources humaines pour évaluer les solutions possibles.	La bibliothèque municipale a offert un stage de 15 h par semaine à une jeune femme vivant avec un handicap dans le cadre du <i>Programme d'intégration de personnes handicapées en milieu de travail</i> .
Les citoyens ont une mauvaise connaissance des activités accessibles.	Évaluation des méthodes employées pour les faire connaître et collaboration avec le Service des communications, relations avec les citoyens et ville intelligente pour en développer des nouvelles.	Dans le bulletin <i>Le Citoyen</i> , publication d'un article portant sur le camp de jour spécial en été et sur le parc adapté situé près de l'école du Grand-Chêne. Par ailleurs, en 2012, la Ville de Sainte-Julie a accueilli dans ses camps réguliers 11 enfants vivant avec un handicap et 22 enfants ont fréquenté le camp de jour spécialisé.

ANNÉE 2012-2011

Obstacle	Actions entreprises	Notes explicatives
Le Service de sécurité incendie dispose d'équipement spécialisé mais ne l'utilise pas encore.	Contrat octroyé à une entreprise pour former le personnel.	Une formation a été donnée en 2011 et 2012. L'Unité de Soutien Technique (UST) est présentement en service et pleinement opérationnelle.

ANNÉE 2011

Obstacle	Actions entreprises	Notes explicatives
Les besoins des personnes handicapées ne sont pas toujours pris en compte lors d'achat d'équipements.	Insertion dans la politique d'achats d'une clause stipulant qu'un certain pourcentage du nouvel équipement acheté par la Ville de Sainte-Julie doit tenir compte des besoins des personnes handicapées.	En 2011, deux tables de pique-nique ont été achetées, l'une pour le parc canin et l'autre pour l'hôtel de ville.
Le bouton-poussoir de l'ascenseur de l'hôtel de ville est difficile à actionner.	Mandat donné pour vérifier le fonctionnement du bouton.	Bouton vérifié et il fonctionne normalement.

Plan d'action 2020

SECTEUR D'ACTIVITÉ PRESTATION DE SERVICES MUNICIPAUX			
Obstacle	Actions et état de réalisation	Responsable	Notes explicatives

Le personnel travaillant en relation directe avec les citoyens n'est pas formé pour répondre aux besoins spécifiques des personnes handicapées.

Si requis, tenir un atelier de sensibilisation aux interactions avec les personnes handicapées offert par le GAPHRSM.

Sensibiliser la Régie de police à l'importance de former les policiers sur les services à offrir aux personnes handicapées.

Évaluer la possibilité d'adopter une Politique d'accessibilité universelle.

Service des ressources humaines

Direction générale

Analyse de modèles de Politique d'accessibilité universelle.

SECTEUR D'ACTIVITÉ ACCESSIBILITÉ DES LIEUX PUBLICS			
Obstacle	Actions et état de réalisation	Responsable	Notes explicatives

Certains parcs et aires de jeux sont difficiles d'accès pour les personnes handicapées.

Lors du réaménagement des aires de jeux, se questionner systématiquement sur l'accessibilité universelle.

Ouverture d'un deuxième jardin communautaire où il y aura des bacs surélevés accessibles.

Service des infrastructures et gestion des actifs

Service des loisirs

Vérification des pratiques mises en place dans d'autres villes (hauteur des modules versus le revêtement, etc.)

SECTEUR D'ACTIVITÉ ACCESSIBILITÉ DES LIEUX PUBLICS (SUITE)			
Obstacle	Actions et état de réalisation	Responsable	Notes explicatives
Les besoins des personnes handicapées ne sont pas toujours considérés lors de l'acquisition d'équipements par la municipalité.	<p>Mettre en application les recommandations du guide d'accompagnement <i>L'approvisionnement en biens et services accessibles aux personnes handicapées</i>.</p> <p>Lors de l'acquisition de matériel accessible, s'informer auprès des organismes spécialisés pour s'assurer que leur installation est adéquate.</p> <p>Poursuivre l'achat d'équipement à la bibliothèque pour faciliter l'accès à la lecture aux personnes handicapées.</p>	<p>Service des finances, division de l'approvisionnement</p> <p>Service des infrastructures et gestion des actifs</p>	Sensibilisation des divers intervenants à l'importance de se renseigner auprès des organismes spécialisés avant d'installer du matériel adapté afin qu'il soit facilement accessible.
Certains bâtiments publics sont difficiles d'accès pour les personnes ayant une incapacité liée à la mobilité et les personnes âgées.	<p>Mettre en œuvre un plan visant l'amélioration de l'accessibilité universelle couvrant l'ensemble des bâtiments publics situés sur le territoire de la Ville.</p> <p>Faire évaluer l'hôtel de ville par le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest et intégrer ses recommandations dans les directives à transmettre aux architectes.</p>	<p>Service des Loisirs</p> <p>Service des infrastructures et gestion des actifs</p>	<p>Annuellement, un budget est dédié à des fonds pour la réalisation des mesures incluses dans le plan d'action.</p> <p>Préparation des plans de rénovation par un architecte en cours.</p>
Certaines intersections sont difficiles à traverser pour les personnes handicapées.	<p>Profiter des travaux de réaménagement de l'avenue Jules-Choquet pour installer des plaques podotactiles aux intersections.</p> <p>Évaluer les principales intersections en compagnie des spécialistes de l'Institut Nazareth & Louis-Braille.</p> <p>Abaisser les bordures ou installer des chanfreins ou autres dispositifs en cas de difficulté d'accès pour une personne ayant une incapacité liée à la mobilité.</p>	Service des infrastructures et gestion des actifs	

SECTEUR D'ACTIVITÉ ACCESSIBILITÉ DES COMMERCES			
Obstacle	Actions et état de réalisation	Responsable	Notes explicatives
<p>Certains commerces et places d'affaires sont difficilement accessibles pour les citoyens ayant une incapacité liée à la mobilité et il manque parfois de places de stationnement pour les personnes handicapées.</p>	<p>Sensibiliser les commerçants aux difficultés vécues par les personnes handicapées et d'autres clientèles, dont les aînés.</p> <p>Collaborer avec la Chambre de commerce du Mont-Saint-Bruno pour inciter les commerces à faire des efforts en ce sens.</p> <p>Faire connaître les normes en vigueur et les mesures incitatives pour favoriser les aménagements accessibles.</p> <p>Remettre une liste de critères à respecter lors de l'octroi de certains permis.</p> <p>Accompagner sur demande une personne handicapée dans un commerce lorsqu'elle souhaite aviser la direction d'un problème d'accès.</p>	<p>Service des communications, relations avec les citoyens et ville intelligente</p> <p>Service de l'urbanisme</p>	<p>Les normes en vigueur et les mesures incitatives seront détaillées dans le bulletin municipal <i>Le Citoyen</i> en 2019.</p>
SECTEUR D'ACTIVITÉ SÉCURITÉ EN MILIEU RÉSIDENTIEL			
Obstacle	Actions et état de réalisation	Responsable	Notes explicatives
<p>L'existence du formulaire Opérations secours adaptés n'est pas assez connue.</p>	<p>Poursuivre la publication du programme Opération secours adaptés sur les panneaux électroniques.</p> <p>Inauguration de la trousse INFOSTOP pour les personnes vulnérables (handicapés et aînés).</p>	<p>Service des communications, relations avec les citoyens et ville intelligente</p>	<p>Le projet de la trousse INFOSTOP 911 s'adresse aux aînés et aux personnes en perte d'autonomie vivant à domicile, seuls ou non. Son but est d'aider les intervenants à repérer facilement la liste de la personne aînée lors d'une urgence.</p>

SECTEUR D'ACTIVITÉ LOGEMENT			
Obstacle	Actions et état de réalisation	Responsable	Notes explicatives
Il est difficile, pour les personnes handicapées, de se trouver un logement adapté.	<p>Analyser la possibilité de modifier le règlement pour obliger un certain pourcentage de logements adaptés.</p> <p>Sensibiliser les promoteurs à l'importance d'offrir des logements adaptés.</p> <p>Faire connaître les mesures incitatives disponibles pour rendre un logement accessible.</p>	<p>Service de l'urbanisme</p> <p>Service des communications, relations avec les citoyens et ville intelligente</p>	Démarche entreprise pour étudier les initiatives déployées dans d'autres villes.

SECTEUR D'ACTIVITÉ TRANSPORT COLLECTIF			
Obstacle	Actions et état de réalisation	Responsable	Notes explicatives
Il est difficile pour les personnes handicapées d'accéder aux autobus du service régulier.	Promouvoir les besoins locaux au sein du transporteur exo.	Direction générale	

SECTEUR D'ACTIVITÉ EMPLOI			
Obstacle	Actions et état de réalisation	Responsable	Notes explicatives
Il est difficile pour une personne handicapée de se trouver un emploi.	<p>Lorsque cela est possible, offrir un stage à une personne handicapée en fonction des programmes prévus à cet effet.</p> <p>Faire connaître aux personnes handicapées les ressources qui leur sont offertes.</p> <p>Faire connaître aux employeurs les subventions disponibles et les mesures incitatives à l'embauche d'une personne handicapée.</p>	<p>Services aux ressources humaines</p> <p>Service des communications, relations avec les citoyens et ville intelligente</p> <p>Direction générale</p>	Faire des approches auprès de la Chambre de commerce Mont-Saint-Bruno pour sensibiliser les entreprises du secteur.

SECTEUR D'ACTIVITÉ LOISIRS ET CULTURE			
Obstacle	Actions et état de réalisation	Responsable	Notes explicatives
Il faut améliorer la formation des moniteurs/animateurs des camps de jour car la Ville de Sainte-Julie intègre les enfants vivant avec un handicap dans ses camps de jour réguliers.	<p>Dresser la liste des besoins de la Ville à cet effet et la transmettre au CISSS en vue d'obtenir du support si possible.</p> <p>Former obligatoirement les moniteurs avant chaque début de camp.</p>	Service des loisirs	<p>La Ville demande aux parents d'inscrire à l'avance leur enfant nécessitant un accompagnement afin de maintenir un ratio adéquat pour tous.</p> <p>Engagement d'un coordonnateur du programme d'accueil spécifiquement dédié au suivi des enfants aux besoins particuliers ainsi que deux ressources supplémentaires pour répondre aux besoins des enfants.</p>
Les grands événements organisés par la Ville ne sont pas toujours accessibles aux personnes ayant une incapacité liée à la mobilité.	Réserver des places pour les fauteuils roulants et installer des cabinets sanitaires adaptés.	Service des loisirs	Ces actions sont devenues un automatisme lors d'organisations d'événements de masse.
Il y a peu de promotion pour faire connaître les loisirs offerts aux personnes handicapées.	<p>Promouvoir davantage l'offre de loisirs accessibles.</p> <p>Offrir la chance aux organismes concernés de s'afficher sur les panneaux électroniques.</p>	Service des communications, relations avec les citoyens et ville intelligente	Des articles seront publiés dans le bulletin municipal <i>Le Citoyen</i> .

SECTEUR D'ACTIVITÉ		STATIONNEMENT	
Obstacle	Actions et état de réalisation	Responsable	Notes explicatives
À certains endroits, il manque de cases de stationnement réservées ou celles-ci ne répondent pas aux nouvelles normes en vigueur.	<p>Encourager les commerçants à respecter les nouvelles normes d'accessibilité pour les stationnements existants qui ne sont pas visés par un nouveau projet.</p> <p>Sensibiliser les directions d'école à rendre conforme les cases de stationnement pour les personnes handicapées.</p>	<p>Service de l'urbanisme</p> <p>Service des infrastructures et gestion des actifs</p> <p>Service des loisirs</p>	<p>Le Service de l'urbanisme a modifié le règlement pour les nouveaux projets en 2017.</p> <p>Le Service des infrastructures et gestion des actifs a reçu le mandat de modifier les cases adaptées des bâtiments municipaux.</p>

SECTEUR D'ACTIVITÉ		VIE SOCIALE	
Obstacle	Actions et état de réalisation	Responsable	Notes explicatives
Les personnes handicapées sont parfois victimes d'intimidation.	<p>Dans le cadre de la <i>Semaine québécoise des personnes handicapées</i>, tenir une activité de sensibilisation destinée au grand public.</p> <p>Mettre en valeur les personnes handicapées dans les diverses publications municipales.</p>	<p>Service des communications, relations avec les citoyens et ville intelligente</p> <p>Service des loisirs</p>	<p>Les membres du Comité du Plan d'action sont conviés annuellement à la soirée de reconnaissance destinée aux bénévoles de la Ville.</p> <p>La Ville prône l'aménagement d'aires de jeux accessibles et l'intégration des enfants handicapés dans les camps de jour réguliers pour favoriser les contacts, briser l'isolement et encourager le développement de liens.</p>

Mécanismes de suivi

Le *Plan d'action à l'égard des personnes handicapées* de la Ville de Sainte-Julie 2020 a été adopté à la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 8 décembre 2020.

Une fois adopté par le Conseil, le plan d'action est rendu public :

- Par la publication du procès-verbal de l'assemblée du conseil;
- Par la diffusion du Plan d'action sur le site Internet de la municipalité.

La directrice du Service des loisirs, Louise Lanciault, assure le suivi du plan d'action à l'interne en interpellant les directions de service pour connaître l'évolution de leurs démarches et l'avancement des travaux reliés au plan. L'implication constante de la Direction générale tout au long du processus d'élaboration du plan d'action est un atout important puisqu'elle est en mesure de coordonner la réalisation des mesures incluses dans le plan d'action et d'en suivre l'évolution lors de la préparation du budget annuel.

De plus, la présence de deux élus municipaux sur le comité permet également d'assurer le suivi du Plan d'action au sein même du conseil. Ces deux conseillers municipaux sont ainsi en mesure de promouvoir les besoins des personnes handicapées lors de la prise de certaines décisions. D'autre part, le comité de travail du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées se rencontre une fois par année pour vérifier l'application du plan d'action, le mettre à jour et le bonifier selon l'émergence de nouveaux besoins ou de nouvelles situations.

Enfin, un représentant de l'Office des personnes handicapées du Québec rencontre les coordonnateurs du plan d'action sur une base annuelle pour leur transmettre ses recommandations et observations reliées à la production, l'application et le suivi du plan d'action. La Ville de Sainte-Julie a également prévu des mécanismes pour souligner l'implication et la contribution des citoyens membres du comité. En effet, les Julievillois(e)s qui participent à l'élaboration du plan d'action sont invités une fois par année à participer à une soirée reconnaissance réservée aux bénévoles.

Pour plus de renseignements

Les demandes de renseignements, les commentaires ou les suggestions sur le plan d'action ou les services offerts aux personnes handicapées par la Ville de Sainte-Julie peuvent être adressés à :

Louise Lanciault

Directrice, Service des loisirs - Ville de Sainte-Julie
450 922-7121 | llanciault@ville.sainte-julie.qc.ca

Les personnes handicapées souhaitant transmettre des plaintes ou requêtes concernant les services municipaux ainsi que les installations de la Ville sont invitées à communiquer avec le Service des loisirs au 450 922-7122 ou loisirs@ville.sainte-julie.qc.ca.



SAINTE-JULIE

ville.sainte-julie.qc.ca